



REPUBLIQUE DE GUINEE
Travail - Solidarité

FÉDÉRATION GUINÉENNE DE FOOTBALL
Constituée en 1959 - Membre de la FIFA depuis 1960 et de la CAF depuis 1964



COMMISSION DES ARBITRES

Réf. N° : 1/013/CA/FGF

Conakry, le 24 MAI 2018



MONSIEUR LE PRESIDENT DE LA LIGUE
GUINEENNE DE FOOTBALL PROFESSIONNEL
CONAKRY

S/C VOIE HIERARCHIQUE

Objet : Disponibilité à diriger les matches du Championnat
National Ligue 1 et Ligue 2 Pro/2017-2018

Monsieur le Président,

Nous avons accusé réception votre lettre N°0117 du 23 Mai 2018 nous demandant à accepter de continuer à diriger les matches du Championnat National Ligue 1 et Ligue 2 Pro.

Après analyse, nous avons pris acte et retenons ce qui suit : vu l'engagement de votre institution et celui de votre personne à régler dans un bref délai les indemnités des arbitres, tenant compte de votre soutien inconditionnel tout azimut au développement du Football Guinéen ;

Sur les conseils de Monsieur le Président de la Fédération Guinéenne de Football ; à ne jamais arrêter de diriger les matches ;

Nous venons par la présente vous magnifier notre disponibilité de continuer à collaborer avec vos services techniques pour parachever l'un des plus grands Championnats que notre pays a connus.

Nous vous encourageons Monsieur de Président pour tous les sacrifices consentis et prions Dieu de nous offrir le sourire au cours des prochains jours.

Nous comptons sur votre disponibilité habituelle, et vous prions de croire Monsieur le Président à notre franche collaboration.

MAESTRI HOTEL BARBON
00224 30 45 58 78



**P/LA COMMISSION
LE PRESIDENT**

KABA Moussa Bintou
Membre du Comite Exécutif